

MAIRIE DE SAINT JEAN DE VIGNES
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 NOVEMBRE 2022

Etaient présents :

Denis BARROT

Philippe BOUTEILLE

Alexandra CHEVALIER

Eric DUTRIEVOZ

Pierre LUCIANI

Mélanie PEREZ

Camille ROBESSON

Membres en exercice : 10

Membres présents : 7

Membres excusés : Guy FRACHE - Eric MARCEL - Edward MORGAN

Convocation : du 27 octobre 2022

Secrétaire de séance : Eric DUTRIEVOZ

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le vendredi 4 novembre 2022 à 19h30 en mairie sous la présidence du maire Monsieur Philippe Bouteille.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance précédente, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

ETAT DES LIEUX SUR LES FINANCES 2022

La présentation des recettes et dépenses déjà engagées sur l'année rend compte de la bonne gestion financière de la Commune. Davantage de recettes ont été engrangées, permettant ainsi de faire face aux évolutions tarifaires.

A noter également que deux subventions ont été accordées à la Mairie de Saint-Jean-des-Vignes, à savoir :

- 2561€ issus des amendes de police du Département du Rhône pour engager des travaux de sécurisation routière sur la commune,
- 3827€ issus de l'appel à projets du Département du Rhône pour aider au financement de la remise en état de sentiers communaux.

Cette séance a permis l'analyse plus fine des crédits restants quant aux travaux d'investissement prévus en début d'année. Une réaffectation des enveloppes votées pour chaque opération a donné lieu à trois décisions modificatives consistant, toutes trois, à une réaffectation des crédits internes à la section des dépenses d'investissement.

1^{ère} proposition : permettant le transfert de 720€ à prendre sur l'opération « chemins communaux » et mettre sur le compte 21578 (compte « autre matériel et outillage » de la section investissement) :

Compte	Diminution de crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Opération n°187 « chemins communaux »	720€	
Compte 21578 « autre matériel et outillage »		720€

2^{ème} proposition : permettant le transfert de 832.4€ à prendre sur l'opération « chemins communaux » et mettre sur l'opération « travaux de signalisation »

Compte	Diminution de crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Opération n°187 « chemins communaux »	832.4€	
Opération n°162 « travaux de signalisation »		832.4€

3^{ème} proposition : permettant le transfert de 2391.6€ à prendre sur l'opération « fleurissement » et mettre sur l'opération « travaux bâtiments »

Compte	Diminution de crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Opération n°189 « fleurissement »	2391.6€	
Opération n°161 « travaux bâtiments »		2391.6€

→ Le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité, pour que les transferts financiers, tels que présentés dans les trois tableaux ci-dessus, soient réalisés dans la section investissement du budget de la Commune.

Cette séance a également permis la définition des montants de subventions accordées aux associations. En plus des 7700€ déjà versés à l'association Les petits ocques rouges, les subventions suivantes ont été proposées au conseil municipal :

- 343€ pour l'Association à Domicile en Milieu Rural de Chazay d'Azergues (ADMR),
- 110€ pour l'Association Française des Sclérosés En Plaques (AFSEP),
- 50€ pour l'association des anciens combattants de Lozanne, Saint-Jean-des-Vignes et Belmont,
- 150€ pour l'association de l'Espace Pierres Folles,
- 40€ pour l'association gérontologique domiciliée à Anse,
- 100€ pour Docteur Clown,
- 450€ pour l'Association Intercommunale d'Education et de Développement de la Musique de Charnay et Chazay d'Azergues (AIEDM).

→ Le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité, pour que les montants de subventions proposés soient versés aux associations susvisées.

L'analyse du reste des dépenses de fonctionnement sera présentée lors du prochain Conseil Municipal.

POINT SUR LES INVESTISSEMENTS 2022

La séance s'est ensuite consacrée à l'étude et l'organisation des différents travaux d'investissements votés pour l'année 2022. Elle a permis de faire le point sur l'avancée des travaux et ainsi permis d'envisager les suites à prendre.

Ainsi, il a été décidé de lancer les travaux :

- de sablage du portillon de la garderie, avant mise en place du digicode,
- de jointoiment du mur situé au carrefour de la rue Saint-Vincent et de la route des Pierres Dorées,
- de renouvellement de la couverture de l'abri bus,
- de remise en état du chemin des Garennes,
- de curage de certains fossés de bord de route situés sur une portion de la route des Ocques rouges, et sur une portion de la route des Pierres Dorées,
- de plantation de rosiers hybrides autour du parking de l'école,
- d'installer une poubelle en face de la salle motricité sous l'école.

Enfin, la séance a permis un premier temps d'échanges et de réflexion sur les opérations d'investissement à prévoir sur 2023.

COLIS DE NOEL

Cette année, 66 colis seront livrés aux habitants de plus de 70 ans. Les colis sont confectionnés par la conserverie « Nos cousins ». Le contenu des boites ne sera pas dévoilé avant le jour de la distribution ; retenons simplement que la distribution se fera le samedi 17 décembre.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Démission : Charline Fleury née Bourbon a demandé à cesser ses fonctions d'élue au sein du conseil municipale. Monsieur le Maire a donné son accord et pris note de sa démission.
- Organisme de Défense et de Gestion des Beaujolais et Beaujolais Villages : deux panneaux ont été offerts par l'ODG Beaujolais. Ils seront installés à l'entrée de la commune : un du côté de Belmont, l'autre du côté de Lozanne.
- Cirque Piccolino : ce cirque s'installera sur le terrain du Grand Vierre du 9 au 15 janvier 2022 et proposera des spectacles tout public le mercredi 11 et le samedi 14 janvier.
- Frelons asiatiques : un nid de frelons asiatiques a été identifié sur la commune et signalé, afin qu'il soit détruit. Nous appelons à la vigilance de tous pour signaler la présence d'éventuels autres nids à la Mairie ou directement sur <https://www.frelonsasiatiques.fr>
- Collecte de verres/papiers : la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, qui a en charge la gestion de la collecte des ordures ménagères, a changé de prestataire pour la gestion des containers de papiers et verres. A partir du 1^{er} novembre, c'est la société GUERIN qui assure la relève des containers.
- Commémoration du 11 novembre : la commémoration aura lieu cette année à 9h30 au cimetière de Saint-Jean-des-Vignes. A l'issue de la cérémonie, le conseil municipal convie les habitants à un temps convivial.
- Mise en situation professionnelle : une habitante de Saint-Jean-des-Vignes va réaliser un stage de mise en situation professionnelle sur l'entretien des espaces verts du 21 novembre au 2 décembre inclus.

SEANCE LEVEE A 22H.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
LE VENDREDI 2 DECEMBRE A 19H30**